



ALLOCUTION DU PRESIDENT

Signature de la convention de financement Office De l'Eau

Mardi 21 Novembre 2017 – Siège de l'ONF, Route de Moutte, F-de-F

Monsieur le Représentant du Maire de Fort-de-France,

Monsieur LISE, Président de l'ODE

Monsieur VERRY, Délégué régional de l'ONF Martinique,

Madame MOREAU, Déléguée régionale du Conservatoire Du Littoral

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Chers amis, bonjour,

Le Parc Naturel de Martinique, a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de notre territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel.

L'Office De l'Eau nous accompagne dans cette mission au service de notre pays.

Comme vous le savez, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, promulguée en 2016, place la biodiversité au cœur des politiques de l'eau.

A travers de nombreuses actions (18) réparties sur 4 axes (« gestion des milieux », « connaissance des milieux », « protection des ressources » et « sensibilisation / communication / formation »), le PNM travaille de façon privilégiée avec l'ODE pour rendre efficient notre programme d'actions, chaque année.

Ainsi, cette convention entre le PNM et l'ODE nous aura notamment permis

- d'œuvrer à la mise en place et à la valorisation des réserves naturelles, d'un observatoire martiniquais de la biodiversité,
- ou encore, à la proposition de journées thématiques et d'ouvrages naturalistes,
- sans oublier, les perspectives qu'ouvriront la maison de la mangrove inaugurée en 2017 en présence de la ministre en charge de l'écologie, outil pédagogique pour la valorisation et la connaissance des zones humides.

De véritables actions en faveur du patrimoine naturel et culturel de l'île.

Le PNM vous remercie de cette précieuse collaboration et est honoré de renouveler aujourd'hui cette convention.

Mèsi an pil ! Mèsi an chay !